

Charleroi, le 4 novembre 2020

Rue de la Rivelaïne, 21
6061 CHARLEROI
Tél. : +32 (0)71 33 77 11
info@aviq.be
www.aviq.be

**CIRCULAIRE A L'ATTENTION DES
DIRECTEURS DES SERVICES INTEGRES
DE SOINS A DOMICILE**

DIRECTION TRANSVERSALE DES FINANCES
Département Bien-être et santé

Nos références : AVIQ/DTF/FP/10.2020/Circulaire SISD-pseudo-codes régionaux
Personne de contact : Florence PIROTTE – dtf.oe@aviq.be – 071 33 71 71

CIRCULAIRE SISD 2020

Objet : Pseudo-codes régionaux en vigueur à partir du 01/01/2021

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du transfert de compétences en matière de santé, un protocole de transition avait été conclu entre l'état fédéral et les entités fédérées. Ce protocole cadrerait notamment l'utilisation des codes et pseudo-codes de nomenclature hérités de l'INAMI pour les matières devenues régionales.

Jusqu'à présent, les entités fédérées pouvaient encore utiliser les codes de nomenclature INAMI existants car l'INAMI s'était engagé à ne pas les attribuer à d'autres prestations. Ceci est valable jusqu'au 31/12/2020. Dès lors, au 1/1/2021, toutes les entités fédérées doivent remplacer les anciens numéros de nomenclature fédérale par leurs propres numéros de nomenclature.

Concrètement, pour les prestations jusqu'au 31 décembre 2020 inclus (et facturées aux mutualités maximum jusqu'au 31 décembre 2022 inclus), les anciens pseudo-codes INAMI peuvent être utilisés.

Les prestations réalisées à partir du 1^{er} janvier 2021 doivent être facturées avec les nouveaux pseudo-codes AVIQ.

Vous trouverez ci-dessous les tables de concordance à utiliser pour assurer la transition. Si vous utilisez un logiciel de facturation, nous vous conseillons de prendre contact avec votre fournisseur dans les plus brefs délais.

1. Services Intégrés de soins à domicile

Libellé	Ancien N° INAMI		Nouveau n° AVIQ	
	Patient état végétatif persistant	Patient autre	Patient état végétatif persistant	Patient autre
Intervention pour la participation à la concertation multidisciplinaire lorsque la concertation a lieu au domicile du patient	776532	773172	152076	152017
Intervention pour la participation à la concertation multidisciplinaire lorsque la concertation n'a pas lieu au domicile du patient	776554	773216	152098	152039
Intervention pour l'enregistrement	776576	773290	152113	152054

2. Concertations autour du patient psychiatrique

Libellé	Ancien N° INAMI		Nouveau n° AVIQ	
	Ambulant	Hospitalisé	Ambulant	Hospitalisé
Concertation à domicile	777350	777361	150013	150024
Concertation ailleurs	777372	777383	150035	150046
Personne de référence	777394	777405	150057	150068
Enregistrement	777431	777442	150079	150083
Organisation et coordination 1ère concertation	777453	777464	150094	150105
Organisation et coordination concertation de suivi	777475	777486	150116	150127

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Alice Baudine
Administratrice générale

